

Madame Fleur Pellerin
Ministre
Ministère de la Culture et de la Communication
3, rue de Valois
75033 PARIS Cedex 01

Paris, le 6 novembre 2015

Madame la Ministre,

Le SNSP et le SYNDEAC rassemblent plus de 60% des Scènes Conventionnées présentes sur l'ensemble du territoire national. Premier réseau du spectacle vivant en nombre de structures, ces scènes sont très actives en matière de diffusion et de création. Souvent implantées dans les « zones blanches » de la République, territoires sur lesquels votre Ministère travaille en priorité, elles y développent des projets innovants en matière d'éducation artistique et dans le travail de proximité qu'elles mènent avec les habitants et les artistes. De nombreux créateurs y sont accueillis en résidence et coproduits. Aussi, il est prouvé, aujourd'hui, qu'elles jouent un rôle majeur dans l'accompagnement et le développement du parcours d'un artiste, contribuant ainsi à l'émergence et au renouvellement des formes artistiques en France et sur les territoires.

Le Président de la République s'est prononcé le 26 mars dernier en faveur de la mise en place d'un label national pour les scènes conventionnées eu égard à la situation de plus en plus précaire de ces structures tant au niveau budgétaire que politique.

Lors du bureau du CNPS du 9 septembre dernier, nous avons pris connaissance de la version stabilisée du projet de loi « Liberté de création, architecture et patrimoine ». Le décret sur les labels du spectacle vivant et des arts plastiques prévoit 12 labels mais contre toute attente et alors que le principe de labellisation de nos scènes avait été acté, les scènes conventionnées ne figurent pas dans cette version du décret qui vient préciser les contours de cette future loi.

Nous nous étonnons de cette absence et souhaiterions être rassurés sur vos intentions concernant l'avenir de ces 115 scènes conventionnées à la veille d'un scrutin régional particulièrement déterminant.

Nos deux syndicats souhaitent l'ouverture rapide d'une concertation sur cette labellisation. Nous souhaiterions notamment élaborer un calendrier, avec vous, afin de débattre du contenu de ce label et des modalités de sa mise en œuvre. La nomination d'un interlocuteur chargé de ce dossier nous permettrait de gagner du temps, compte tenu des délais qui nous sont impartis.

Nos deux syndicats mettent à disposition de tous la plateforme commune de leurs propositions visant à inscrire ce label dans le paysage culturel national, en lien permanent avec les publics des territoires, les équipes artistiques de toutes les disciplines et en complémentarité des autres équipements.

Nous sollicitons, par conséquent, de votre haute bienveillance un rendez-vous, le plus rapidement possible afin d'échanger sur ces propositions en lien direct avec l'actualité de votre action.

Dans l'attente d'une réponse favorable de votre part, nous vous prions de recevoir, Madame la Ministre, les marques de notre haute considération.



Michel Lefeuvre
Président du SNSP



Madeleine Louarn
Présidente du SYNDEAC